

Je ne cesserai, d'ailleurs, de vous envoyer le vin nécessaire aux rationnaires du service Marine que lorsque vous m'aurez informé de la conclusion du marché dont il s'agit et de l'époque de sa mise en vigueur.

Recevez, etc.

*Le Vice-Amiral, Sénateur,
Ministre de la marine et des colonies,
Signé : A. POTHUAU.*

N^o 46. — *DÉPÊCHE ministérielle au sujet des retards apportés par la colonie, dans l'envoi des relevés d'émission et des avis de confirmation des mandats sur le Trésor.*

(Direction des Colonies, 4^e bureau.)

Paris, le 21 décembre 1878.

MONSIEUR LE COMMANDANT, — M. le Ministre des finances m'a fait connaître que les relevés journaliers ainsi que les avis de confirmation des mandats émis par le trésor de la colonie ne lui parviennent généralement que bien après l'arrivée des mandats entre les mains des destinataires.

Les retards que ses bureaux ont constaté dans la réception de ces pièces sont souvent de quinze jours, trois semaines et même un mois. Il en résulte que le paiement de ces valeurs est ajourné d'autant, ce qui soulève à chaque courrier, de la part des intéressés, des réclamations très-justifiées.

Comme mon collègue me l'a fait remarquer, son administration a réduit à trente jours d'émission le délai d'échéance des mandats. Il a même été décidé que ceux-ci seraient acquittés avant l'expiration des délais, lorsque les avis de confirmation sont parvenus entre les mains des comptables chargés d'en effectuer le paiement; mais pour que ces dispositions puissent avoir tout leur effet, il est essentiel que le trésorier transmette très-régulièrement les avis d'émission et de confirmation, de telle sorte que ces avis arrivent en France en même temps que les mandats auxquels ils se rapportent.

Je vous prie donc de faire des recommandations très-formelles à l'Ordonnateur pour qu'il veille tout particulièrement à l'exécution de cette partie du service. Il est en effet facile d'éviter à nos deux départements des réclamations auxquelles il a été souvent impossible de faire droit, et je tiens à ce que l'Administration locale soit complètement dégagée de toute responsabilité à cet égard.

J'ajoute que pour prévenir d'un autre côté le retard que pourraient encore apporter mes bureaux dans la transmission des docu-